JA 1211 GENÈVE 8
Prière de réexpédier sans annoncer la nouvelle adresse

DU VENDREDI 5 AU DIMANCHE 7 JANVIER 2018

LE COURRIER 150 ANS

L'ESSENTIEL, AUTREMENT.

WWW.LECOURRIER.CH

N°3 | 151e année | CHF 3.50

éditorial

L'ÉQUIPE DU *COURRIER*

IRRÉDUCTIBLE!

11-14

C'était il y a exactement cent cinquante ans! Le 5 janvier 1868 paraissait le premier numéro du *Courrier de Genève*. Déjà à contre-courant, cette «Feuille religieuse et nationale» hebdomadaire – dont nous reproduisons la une en page 11 – portait alors la voix des catholiques, dans un canton dominé par les protestants.

La publication, qui a traversé bien des tourmentes, a beaucoup évolué au cours des ans, jusqu'à devenir le quotidien indépendant que vous connaissez aujourd'hui.

Tout au long de cette année 2018, *Le Courrier* fêtera cet anniversaire – et cette exceptionnelle longévité – au travers de nombreuses activités. Notamment grâce à une exposition, qui tournera dans toute la Suisse romande, retraçant l'histoire du journal et mettant l'accent sur ses particularités.

Car bien qu'une lame de fond menace l'ensemble de la presse, nous y compris, *Le Courrier* regarde l'avenir la tête haute. Avec l'appui de nos lectrices et lecteurs, nos principaux soutiens, nous gardons notre cap, nos valeurs, notre éthique et nos idéaux. Engagés mais non partisans, résolument indépendants, nous défendons notre ligne progressiste et humaniste. Il nous semble en effet plus que jamais essentiel de continuer d'informer, d'enquêter et d'analyser l'actualité sous ces prismes. De poursuivre notre mission, qui consiste à fournir à notre lectorat des clés pour mieux décrypter et comprendre le monde, voire le changer. Cela, en restant intransigeants sur la pratique d'un journalisme de fond et de qualité, qui recherche la vérité et défend l'intérêt public. En donnant la parole à ceux qui en sont privés dans un monde où prédominent les intérêts de quelques-uns au détriment du bien commun.

Ce 150e anniversaire montre aussi que notre quotidien a su sans cesse s'adapter à son environnement. Son format papier a évolué au fil des ans et il nous incombe de suivre les développements des moyens de communication sur le web. Vous découvrirez donc prochainement notre nouveau site internet, moderne et attractif, qui fera écho à notre version imprimée. Ces deux canaux étant à nos yeux complémentaires et essentiels à la diffusion d'une information hiérarchisée et pertinente.

La réalité – notamment économique – des médias n'en est pas moins difficile. Alors que des titres disparaissent ou sont fusionnés, l'initiative dite «No Billag» menace désormais le service public audiovisuel. Et si son modèle économique rend *Le Courrier* moins vulnérable que d'autres journaux à la baisse des revenus publicitaires – plus de 80% de ses recettes proviennent de son lectorat –, son avenir n'est pas garanti pour autant. Loin s'en faut.

Nous nous sommes fixé pour ambitieux objectif d'atteindre les 10 000 abonné-e-s à la fin de l'année. Afin de consolider notre titre, de le pérenniser. Car on ne le répétera jamais assez: l'information a toujours un prix. Edité par une association à but non lucratif – la Nouvelle Association du *Courrier* –, le journal consacre toutes ses entrées financières à sa fabrication. Chaque nouvel abonnement renforce ainsi la qualité du *Courrier* et lui permet de continuer d'exister.

Nous comptons sur vous, chères lectrices et chers lecteurs, pour soutenir la presse indépendante, en nous aidant à élargir notre lectorat et à augmenter le nombre de nos abonné-e-s. Pour que *Le Courrier* puisse continuer d'informer de très nombreuses années, et jouer son rôle critique dans un monde où la valeur d'une information se confond souvent avec la puissance de ses canaux de diffusion. I

WEEK-END

9 ALTERNATIVES Des Français tentent de lancer un coopérative nationale de coursiers à vélo.

le MAG

Harmonies chromatiques

21 ART La puissance symbolique de la musique a nourri nombre de chefs-d'œuvre picturaux.

23 CINÉMA Jessica Chastain en princesse du poker trébuche dans un conte moral tout en nuances.

RÉGION

Chez soi, à l'hôpital, médicalisé ou non, les méthodes d'accouchement sont multiples

3

PARTENARIAT

PARTENARIAT

9 771424 140016 05

Rédaction Genève: 022 809 55 66 redaction@lecourrier.ch | Rédaction Vaud: 021 683 08 85 vaud@lecourrier.ch | Rédaction Neuchâtel: 032 724 60 50 | Publicité: 022 809 52 32 pub@lecourrier.ch | mortuaires@lecourrier.ch | lecteurs@lecourrier.ch
Le quotidien *Le Courrier* paraît 5 fois par semaine. Il est édité à Genève par la Nouvelle association du Courrier (NAC), association sans but lucratif | Direction, administration et rédaction à Genève: 3, rue de la Truite, CP 238, 1211 Genève 8 | Dons: CCP 12-1254-9
Abonnements: 022 809 55 55 – abo@lecourrier.ch – www.lecourrier.ch/abo | Tarifs: AboPapier - 12 mois, promo 1re année: 339 frs; AboCombi - 12 mois, offre 150 ans: 200 frs; AboWeb - 12 mois, offre 150 ans: 150 frs; Essai papier 2 mois: 39 frs.

LE PREMIER NUMÉRO

Dimanche, 5 Janvier 1868. N° 1 Première année.

LE COURRIER DE GENÈVE

FEUILLE RELIGIEUSE ET NATIONALE

PARAISSANT LE DIMANCHE

S'adresser pour tout ce qui concerne la rédaction, les abonnements et les annonces au bureau du Journal, librairie et imprimerie DURAFORD, place Notre-Dame, à Genève.
On peut aussi s'abonner à Genève, chez tous les libraires catholiques.
A CAROUGE : Chez M. Renan, rue du Marché.
EN SUISSE : Chez les libraires catholiques.
Toute lettre non affranchie sera refusée.

PRIX DE L'ABONNEMENT (FRANCO) payable d'avance :
Pour toute la Suisse . . . . Un an : Fr. 6 — Six mois : Fr. 3 50 cent.
Pour l'étranger . . . . . » 8 50 » 5 —
PRIX DES ANNONCES : 15 cent. la ligne ou son blanc pour une fois ; plus d'une fois, 10 c.
Prix du numéro : 15 centimes.

NUMÉRO-PROSPECTUS

Le COURRIER DE GENÈVE *paraîtra chaque dimanche, donnant 4 pages du format de ce prospectus.*

GENÈVE, le 4 Janvier.

Il semble que les journaux ne manquent pas à Genève, et cependant nous venons réclamer une petite place au grand air de notre publicité. Nous avons des feuilles politiques, des revues littéraires et scientifiques, mais rien de ce qui existe ne satisfait, ni de loin, ni de près, à un besoin qui se fait sentir de plus en plus.

Les radicaux ont leur organe, les indépendants ont le leur; les protestants sont abondamment servis, les ennemis de toute religion révélée ont aussi les moyens de manifester leurs pensées : seuls les catholiques, qui forment la majorité de la population du canton, n'ont aucune publication qui défende leurs intérêts.

Nous avons voulu répondre à leurs vœux légitimes, nous avons cédé aux instantes prières qui nous ont été adressées par un grand nombre d'entre eux.

Dans les pays qui nous environnent, les fidèles peuvent suivre avec émotion les grandes phases du mouvement religieux, apprendre les combats et les victoires de leurs frères, et s'édifier au récit de leurs vertus : à Genève ces faits sont travestis, ou le plus souvent passés complètement sous silence. Nous pouvons, il est vrai, en lisant régulièrement les journaux actuels, savoir qu'une bise violente a régné l'avant-veille, que le jeune M. X. a été reçu licencié en droit à Paris, et M. Y. à Stuttgard, qu'une chapelle protestante a été inaugurée dans le canton de Vaud, qu'une fausse alerte a fait croire à un feu de cheminée, qu'un prédicant de passage a réuni quelques deux cents personnes dans un lieu de culte, ou qu'un cercle a célébré un joyeux banquet ; mais nos œuvres catholiques, nos cérémonies, nos constructions doivent être ignorées ou considérées comme non avenues. Non point que nous blâmions les hommes qui dirigent ces feuilles périodiques : ils ont leur but, leur plan, leur système d'attaque : tous avec des moyens divers, et partant peut-être de points de vue opposés, ils veulent étouffer le catholicisme, ceux-ci parce qu'ils sont protestants, ceux-là parce qu'ils sont libres-penseurs : dès lors il est naturel qu'ils défigurent ce qu'ils ne peuvent taire absolument, et qu'ils vouent à l'oubli ce qui entraverait le succès de leur cause. N'attendons pas de nos adversaires qu'ils travaillent eux-mêmes à se démolir ; mais croyons que nous pouvons être aussi une force, et comptons un peu plus sur nous-mêmes. Essayons donc d'éclairer et d'instruire : racontons ce qui est propre à édifier les consciences et à fortifier les courages ; apportons dans les discussions non pas les maximes variables de tel ou tel parti politique, mais les principes immuables de l'immuable vérité ; efforçons-nous de soutenir nos droits si souvent attaqués parce qu'ordinairement ils ne sont pas connus, et défendons-nous par les seules armes de la loyauté unie à notre foi et à notre patriotisme.

Tels sont nos désirs. Et nous croyons pouvoir atteindre notre but sans qu'il soit nécessaire de publier une feuille donnant jour par jour toutes les nouvelles vraies et fausses de la télégraphie ou des agences de publicité. Car nous espérons être lus par de laborieux et honnêtes citoyens dont les instants sont trop précieux pour qu'ils puissent les gaspiller en suivant entièrement la lecture assidue de faits controuvés, sans intérêt, et fréquemment incompris. A ces hommes si nombreux du peuple, il suffit d'apporter un résumé succinct et clair des principaux événements, de ceux qui surtout peuvent exercer une influence notable sur la prospérité des nation et sur le progrès de la civilisation. Quand à ceux qui ont l'habitude de s'inquiéter à chaque heure des moindres détails des discussions du Parlement de Berlin, ou de Serbie, ou de Bucharest, ou d'Athènes ; qui ne reposent bien qu'autant qu'ils ont avalé toute la série des ministres possibles pour un état quelconque, ou su qu'une tempête a fait périr un navire dans l'Océan Pacifique, ils ont assez de publications quotidiennes pour les renseigner abondamment à cet égard : toutefois nous prierons ces hommes respectables de ne point nous dédaigner, et de nous recevoir comme le supplément catholique de leur gazette protestante ou rationaliste.

Le prix de notre abonnement sera excessivement modique, accessible à toutes les bourses, et nous nous contenterons de paraître une fois par semaine. Nous viendrons frapper à vos portes le dimanche, et pendant quelques instants nous causerons avec vous. Nous parlerons aux pères de familles et aux jeunes gens, l'espoir de la patrie ; nous leur exposerons les questions religieuses à l'ordre du jour, et nous leur rappellerons leurs droits de citoyens catholiques ; nous ferons justice des sophismes de tant d'argumentations perfides, nous résoudrons les objections soulevées contre ce que nous avons de plus cher, nous rétablirons dans leur véritable jour des doctrines ou des faits mal présentés, et nous empêcherons que l'erreur ne domine sans conteste.

Mais nous serons aussi la revue des mères chrétiennes, donnant une satisfaction à leur pieuse curiosité, et leur offrant un délassement après leurs labeurs de la semaine.

Nous faisons donc en ce moment un appel à tous les catholiques du canton de Genève, et à tous ceux qui en dehors de nos frontières accordent leurs symphaties à notre petite république. Déjà de hautes protections nous sont assurées, des amis fidèles et dévoués nous appuient de leur bienveillance et de leur concours ; et, avec la bénédiction de Dieu, nous en avons la confiance, notre œuvre réussira pour le bien de la religion et du pays.

Un nouveau projet de loi de M. Catalan

Dans une prochaine séance du Grand Conseil, M. Catalan présentera un projet de loi pour la sécularisation des cimetières.

Nous ne voulons point encore examiner les idées de l'honorable député, nous attendrons que son projet nous soit exactement connu ; mais dès aujourd'hui nous pensons faire les observations suivantes :

1° Cette proposition aura pour but direct de changer la situation des cimetières dans les communes catholiques.

2° Cette proposition ne concernant que des communes catholiques n'a été sollicitée par aucune pétition de citoyens catholiques, et elle est due à l'initiative d'un député protestant-libre-penseur

3° La situation qu'elle veut bouleverser n'est pas contraire à la légalité, puisqu'il faut une loi pour la changer.

4° Cet état de choses n'a produit jusqu'ici aucun incident fâcheux.

De là deux conséquences :

La première est que ce projet de loi ne peut être qu'une cause d'agitations et de luttes confes-

Il y a exactement cent cinquante ans, le 5 janvier 1868, paraissait le premier numéro du *Courrier*. Retour sur un itinéraire tumultueux qui a conduit au titre actuel

UNE HISTOIRE MOUVEMENTÉE

PHILIPPE BACH

Commémoration ► Cent-cinquante ans, très exactement. Le dimanche 5 janvier 1868 paraissait la première édition du *Courrier* (voir le fac-similé sur la page précédente). Le prix au numéro de cette «Feuille religieuse et nationale paraissant le dimanche» était de 15 centimes et l'abonnement annuel revenait à 6 francs!

Il s'agissait alors d'une publication hebdomadaire, devenue trihebdomadaire en 1869 et quotidienne en 1892. Elle avait été précédée d'une publication mensuelle, les *Annales catholiques de Genève,* lancée en 1852 et qui dura jusqu'en 1862.

La création du *Courrier* a pour toile de fond les luttes confessionnelles qui marquent la Genève des années 1870. Il s'agit d'un organe de combat de la communauté catholique. De fait, en 1860, les catholiques sont devenus majoritaires dans le canton du bout du lac: 42 000, contre quelque 40 000 protestants. Mais les premiers comptent 24 000 Français parmi eux, sans droit de vote. Leur poids politique est donc faible.

Situation apaisée

L'arrivée au pouvoir du radical révolutionnaire James Fazy en 1846 avait ouvert une période de tolérance politique et religieuse – durant la période fazyste, une trentaine de députés des Communes réunies, catholiques, sont élus sur les listes radicales. De fait, les premiers pas du *Courrier* se font encore dans un climat politique relativement apaisé sur le plan confessionnel. Ainsi, la Loi sur l'Hospice général, qui fusionne toutes les institutions de bienfaisances avec l'Hôpital de Genève, est votée dans un relatif consensus. Elle supprime les distinctions entre l'ancien et le nouveau territoire. Avec comme avantage, pour les catholiques, d'accéder à des prestations sociales réservées jusqu'alors aux seuls protestants; mais avec, comme potentiel revers de la médaille, la renonciation pour les catholiques à une série de protections assurées par les traités de 1815-1816 pour les Communes réunies.

Kulturkampf

Les députés catholiques votent cette loi au Grand Conseil. Et lors du scrutin populaire qui suit, les notables de ces communes la soutiennent. En revanche, le clergé s'en méfie. *Le Courrier*, lui, prône l'abstention «ou mieux encore, le non». Reste que, lors du vote, la loi est adoptée par 5110 «oui» contre 1519 «non», sur quelque 15 300 électeurs inscrits. Ce qui dénote une influence toute relative du *Courrier* sur l'électorat catholique.

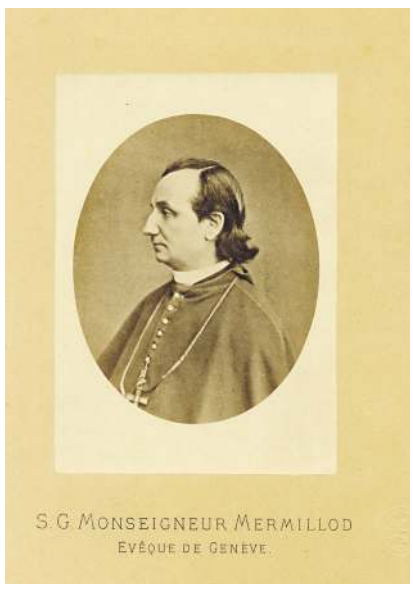

Le cardinal Gaspard Mermillod. DR

Les fronts se durcissent toutefois rapidement sur fond de *Kulturkampf* (guerre civilisationnelle et confessionnelle). En 1864, le pape Pie IX a édicté le *Syllabus Errorum*, un recueil des «principales erreurs de notre temps» qui condamne pêle-mêle le socialisme, le libéralisme, la liberté de conscience, la laïcité de l'Etat, le rationalisme ainsi que toutes les tendances philosophiques modernes.

Au *Courrier*, l'abbé Louis Jeantet – qui dirigea le journal pendant quarante-deux ans jusqu'en 1911! – prend fait et cause pour ce texte qui provoque en Europe une forte poussée d'anticléricalisme. Ce que renforce, en 1870, la proclamation du dogme de l'infaillibilité pontificale.

Retour des radicaux

A Genève, les radicaux ont été rejetés dans l'opposition et le Conseil d'Etat est aux mains des indépendants, une coalition de conservateurs modérés et d'une frange de radicaux opposés à James Fazy, qui suivent le libéral Philippe Campério.

Les radicaux historiques, regroupés autour d'Antoine Carteret, se font les champions de la lutte contre les «ultramontains», ceux qui prennent leurs consignes au-delà des montagnes, c'est-à-dire à Rome. Ils reprochent à Philippe Campério sa faiblesse contre la volonté de reconquête de Mgr Mermillod. Et en 1870, les radicaux sont de retour aux affaires.

Enjeu scolaire

A Genève, l'équipe Carteret s'attaque aux congrégations religieuses et plus particulièrement aux écoles catholiques. Elle obtient le départ des «Ignorantins» – le terme a été forgé par Voltaire. *Le Courrier* en conclut: «C'est désormais la guerre à outrance. Nous la soutiendrons.»

L'expulsion de Mgr Mermillod se produit en janvier 1873, sur ordre du Conseil fédéral, après que le Conseil d'Etat genevois a, en septembre de l'année précédente, déclaré ne plus reconnaître Mgr Mermillod ni comme curé ni comme évêque auxiliaire.

A l'origine de ce rejet, la volonté du pape de mener une opération de reconquête des terres protestantes, de «briser le triangle protestant» (Londres, Berlin, Genève). La nomination de Mgr Mermillod comme vicaire apostolique, première étape vers la création d'un évêché à Genève, constitue un point de non-retour. *Le Courrier* affichera ensuite en première page le temps écoulé depuis l'exil du responsable religieux... I

Ces articles sont un condensé d'une série de dix pages publiées par *Le Courrier* en 2008, à l'occasion du 140e anniversaire de ce journal, rédigée par Charles Philipona, Mario Togni, Frédéric Deshusses, Didier Bonny et Alix Heiniger, et que les lecteurs peuvent retrouver sur notre site internet.

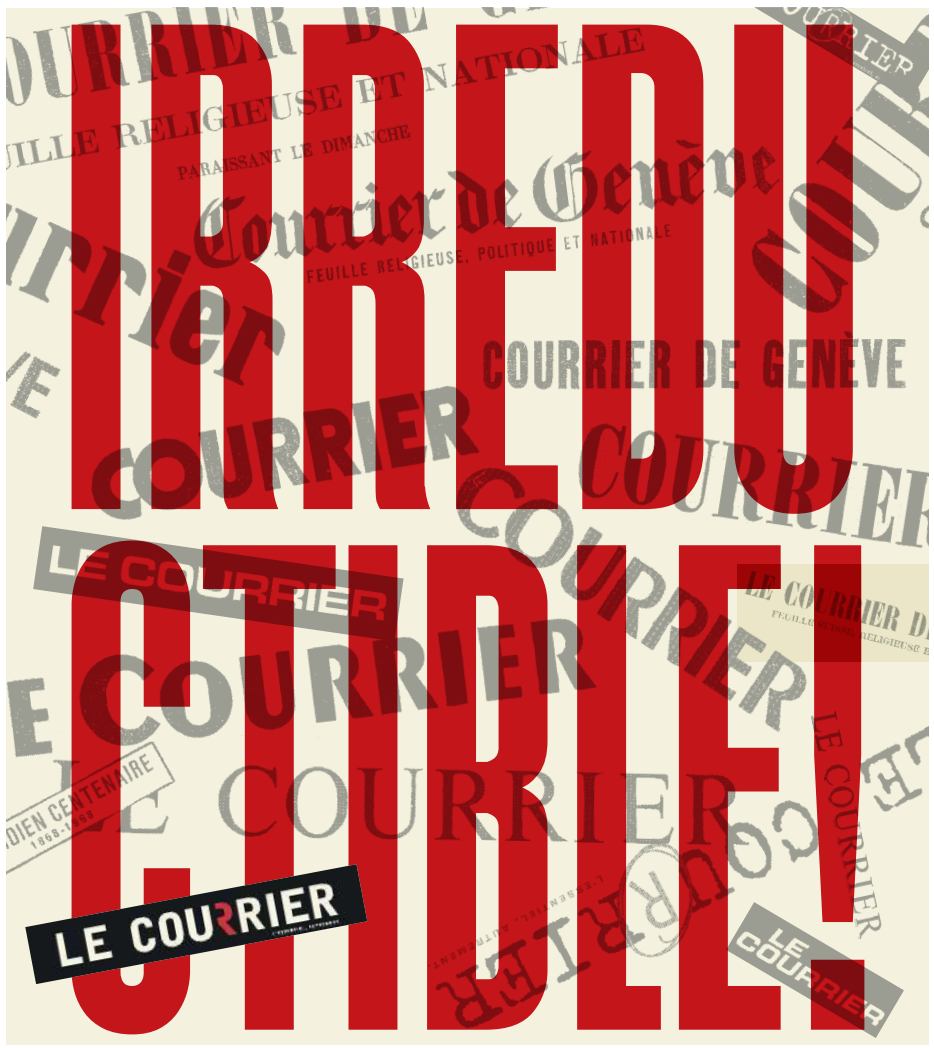

L'affiche élaborée pour l'exposition itinérante du Courrier, reprend les divers logos du journal à travers les âges. DR

Exposition premières dates:

Genève 22.1-26.1.2018

Quartier libre SIG, Pont de la Machine, 1204 Genève

Lun-ven: 9h-17h / Sam-dim: 10h-17h

La Chaux-de-Fonds 2.2-14.2.2018

L'Heure bleue TPR, av. Léopold-Robert 27, 2300 La Chx-de-Fds

Lun-ven: 11h-19h / Sam-dim: 10h-17h

Puis dans d'autres villes de Suisse romande

Un journal qui a connu des incarnations multiples

Pendant une courte période (1873-1878), *Le Courrier* est véritablement un journal reflétant et portant les combats de la communauté catholique genevoise.

Le pari du gouvernement du radical Antoine Carteret de faire rentrer les catholiques dans le rang échoue. Une loi votée en 1873 tente d'imposer l'élection par les paroissiens de leur curé et de leur vicaire, et l'obligation pour les ecclésiastiques de prêter serment au Conseil d'Etat. Ce que la communauté catholique refuse. Et la tentative de créer une Eglise catholique nationale ou libérale ne prend pas.

Ces curés d'Etat ainsi élus contre la volonté des paroissiens ne peuvent prendre possession des lieux qu'avec le soutien armé de l'Etat et l'aide de serruriers. Ce clergé parachuté est moqué par les communiers (on relèvera des cas où il leur est même refusé de se faire livrer du lait). Dans son édition du 11 janvier 1879, *Le Courrier* publie en première page le «tableau d'honneur» des quarante-trois maires et adjoints de communes destitués pour avoir refusé de remettre les clés de leur église paroissiale.

Ces tensions vont se calmer à partir de 1880 et, dès 1892, les catholiques rentrent progressivement en possession de leurs édifices religieux. Et *Le Courrier* perd son caractère d'organe unique d'une communauté s'estimant persécutée. Par atavisme antimoderne, il passe à côté de l'encyclique *Rerum novarum* du pape Léon XIII sur la condition des ouvriers, un texte qui imprègne profondément la doctrine sociale de l'Eglise. L'introduction du scrutin proportionnel à Genève en 1892 voit l'émergence de listes indépendantes, ancêtre du PDC. Et avec la loi de 1907 instaurant la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la nécessité d'un organe de combat s'estompe.

L'imprimerie du «Courrier» dans les années 1920. DR

Le Courrier perd quelque peu sa raison d'être et son tirage chute à 1000 exemplaires. A partir de 1923, l'arrivée de René Leyvraz à la rédaction en chef marque un tournant et un renouveau. Figure importante du mouvement chrétien social en Suisse romande, René Leyvraz (1898-1973) défend une voie autonome entre le capitalisme et le communisme, non dénuée d'ambiguïtés, notamment quant à la fascination qu'exerce le modèle corporatiste sur ce courant de pensée chrétienne sociale. Il quittera une première fois *Le Courrier* en 1935 sur fond de divergences liées à son fort antilibéralisme.

Durant dix ans, et notamment toute la période de la Seconde Guerre mondiale, *Le Courrier* est très sensible à la révolution nationale du gouvernement de Vichy. Au point qu'en 1945 le rédacteur en chef de l'époque, l'abbé Chamonin, est renvoyé pour ses sympathies trop marquées pour l'extrême droite.

Ainsi débute la deuxième période de René Leyvraz. Il assume alors la rédaction en chef jusqu'en 1963, date à laquelle il quitte cette fonction au profit de Jean-René de Ziegler, demeurant éditorialiste jusqu'en 1967. Claude Richoz, ancien rédacteur en chef de *La Suisse*, racontait qu'il se levait aux aurores et que son texte était rendu à l'heure du petit déjeuner...

On relèvera le fort engagement antinucléaire de René Leyvraz, qui lui vaut d'être rappelé à l'ordre. En 1962, lors d'une votation sur l'interdiction de l'armement atomique, il dénonce dans un article le «pollen de mort» en s'en prenant à l'arme nucléaire, mais en dénonçant également l'illusion du nucléaire civil.

Les difficultés financières du *Courrier* sont alors lancinantes. Avec de gros déficits situés entre 500 000 francs et même 1 million de francs en 1970. En février 1976, l'imprimerie de la rue du Vieux-Billard est fermée, malgré la grève de cinq jours des 47 employés. *Le Courrier* est alors imprimé sur les presses de *La Liberté* à Fribourg, jusqu'en 2000 où cette mission est rapatriée sur Genève, confiée à Atar Roto Presse. **PBH**

Le 30 octobre 2008, un millier de sympathisants viennent fêter les 140 ans du «Courrier» au Victoria Hall, pour un grand concert des Young Gods et d'Erika Stucki. JPDS

Impression du «Courrier» à Atar Roto Presse. JPDS

Le tournant de Pierre Dufresne

Le Courrier d'aujourd'hui doit beaucoup à la personnalité attachante de Pierre Dufresne. C'est lui qui en fait un journal indépendant, humaniste et ancré à gauche.

En 1979, la Nouvelle Association du *Courrier* (NAC), l'organe éditeur du journal, engage Pierre Dufresne comme rédacteur en chef. C'est un titre mal en point qui lui est confié, passé en huit ans de 8000 à 2800 abonnés.

Le nouveau rédacteur en chef travaille depuis trente ans pour *L'Ordre professionnel*, l'organe des syndicats patronaux (titre devenu depuis *Entreprise romande*). Ce qui est un gage de fiabilité aux yeux de la NAC d'alors et de la Société catholique romaine, qui subventionne le titre à hauteur de 200 000 francs par an.

Mais cet engagement se fait aussi sur un malentendu. Pierre Dufresne a suivi un cheminement personnel qui l'a amené à s'engager activement en faveur des droits humains, des droits des requérants d'asile, du tiers-monde et de l'environnement.

Or, c'est bien en fonction de ces convictions qu'il façonnera *Le Courrier*. Par petites touches. Il racontera qu'il lui avait fallu quelque temps pour constituer une équipe conforme à ses convictions.

Le Courrier gagne en notoriété. A partir de 1982, une série d'enquêtes portant sur des violations de la Lex Furgler (qui contingentait l'acquisition de biens immobiliers par des étrangers) défraient la chronique. Ces révélations provoquent l'ire du magistrat concerné, le radical Alain Borner. Et son éjection du Conseil d'Etat lors des élections de 1985. Mais elles donnent aussi une visibilité certaine au *Courrier*. Car les autres titres reprennent ces révélations et se font l'écho du conflit entre Alain Borner et le journaliste à la base de ces articles, Alain Dupraz.

Deuxième source de tension permanente: des rapports compliqués entre Pierre Dufresne et certains pontes du PDC, Dominique Ducret (futur président de la Banque cantonale de Genève) en tête. Ce dernier l'accuse en 1987 de trahir les idéaux de René Leyvraz. Le fils de celui-ci, Pierre Leyvraz, doit voler à son secours pour calmer le jeu.

Pierre Dufresne crée également le Prix *Courrier* des droits humains, que le journal continue d'attribuer tous les deux ans. Le travail opiniâtre de Pierre Dufresne vaut au quotidien une reconnaissance croissante de la profession, couronnée en 1988 par le prix Jean-Dumur décerné à la locale genevoise du journal.

Grande force morale, Pierre Dufresne lance en 1991 un appel pour refuser l'engrenage de la première guerre du Golfe. Dans un éditorial qui fait date, il dénonce résolument, à contre-courant, les manipulations politiques et «média-mensonges» faisant de Saddam Hussein le nouvel Hitler, de même que le mythe des frappes «chirurgicales», prédisant que la guerre, «ce sommet de barbaries (…) engendrait sa descendance maléfique: les guerres gigognes à venir». Depuis, il y a eu la seconde guerre du Golfe, Daesh et les attentats. Le caractère prémonitoire de ces propos frappe d'autant plus.

En 1992, lorsque Pierre Dufresne prend sa retraite, le nombre d'abonnés s'est stabilisé entre 5000 et 5500. Et son lectorat s'est à la fois rajeuni et diversifié. Pierre Dufresne décède quatre ans plus tard, en 1996. Le *Journal de Genève* lui rend alors hommage en le qualifiant de «journaliste de combat, tenace et passionné».

Succession difficile

La succession de Pierre Dufresne provoque de sérieux remous, avec une tentative de reprise en main du titre, jugé trop frondeur, par le PDC et une partie de la hiérarchie catholique. Deux candidats sont en lice: Patrice Mugny, qui incarne une forme de continuité par rapport à la ligne impulsée par Pierre Dufresne, et Marc Savary, issu du sérail de la Radio suisse romande et choisi par la direction de la NAC pour opérer un recentrage du titre.

S'ensuit une très forte mobilisation des lecteurs. L'ALC, Association des lecteurs du *Courrier*, date de cette époque. Et un appel «en faveur d'un *Courrier* fidèle à lui-même», soutenu par une soixantaine de personnalités, réunit près de 15 000 paraphes. La rédaction, qui n'avait pas été entendue, se mobilise également pour défendre l'identité du journal en relevant que c'est par ailleurs la voie de la survie pour le titre.

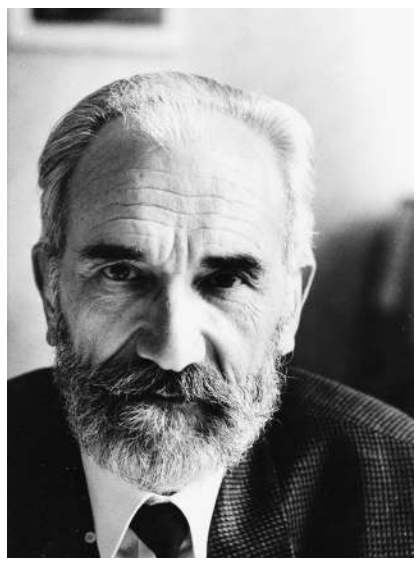

Pierre Dufresne. JLP

Et la lutte paie: la présidence de la NAC change avec l'arrivée de Jean-Claude Genecand, député PDC. Marc Savary retire sa candidature et Patrice Mugny est désigné en mars 1992 au poste de rédacteur en chef. Avec, durant cette période de flottement, l'ouverture d'un deuxième front. *Le Courrier* était jusque là une sorte d'antenne genevoise de *La Liberté*. Le quotidien fribourgeois fait savoir qu'il entend facturer un certain nombre de services, comme la fabrication des pages ou la distribution du journal.

D'où le lancement d'une «opération survie» permettant de récolter quelque 350 000 francs – l'origine de l'actuelle souscription, qui fait partie du modèle économique alternatif du *Courrier*. Le quotidien y gagne en autonomie. Deux ans plus tard a lieu la création d'une antenne vaudoise, aujourd'hui cogérée avec notre partenaire *La Liberté*.

Mais une nouvelle crise éclate en 1996, lorsque la Société catholique romaine conditionne le maintien de la subvention de 250 000 francs au départ de Patrice Mugny, accusé de «diviser les catholiques».

L'ultimatum est ressenti comme un chantage, tant par l'équipe du *Courrier* – un vote à bulletins secrets aboutit à un refus unanime – que par la NAC (35 voix contre et 2 absentions). Une pétition lancée par l'ALC recueille près de 4000 signatures. Même Marc Lamunière, le patron d'Edipresse qui édite alors la *Tribune de Genève, Le Matin et 24 heures* (aujourd'hui repris par Tamedia), se sent suffisamment interpellé par le combat du *Courrier* pour verser une contribution personnelle de 150 000 francs à la survie du titre!

Un capital sympathie important. Durant cette période, le nombre d'abonnés passe de 5800 en mai 1996 à 7000 en janvier de l'année suivante. **PBH**

«Le Courrier» entre dans le XXIe siècle

Début 1999, Patrice Mugny annonce sa volonté de quitter le navire. Avec la volonté affichée pour le remuant journaliste «de passer de l'autre côté du miroir». De faire de la politique, donc.

Il rejoint les Verts, élu du premier coup au Conseil national lors des élections fédérales de 1999. Entre 2001 et 2002, il copréside les Verts suisses. En 2003, il se présente au Conseil administratif de la Ville de Genève, là aussi élu facilement. Reconduit pour un second mandat en 2007, il renonce à en briguer un troisième. Depuis 2015, il occupe un mandat à temps partiel à l'exécutif de la commune de Presinge, et se consacre à l'écriture.

Au *Courrier*, la succession de Patrice Mugny s'est passée de façon sereine, puisque Manuel Grandjean, son bras droit, lui a succédé de façon naturelle. Son action s'inscrit dans la continuité, à savoir asseoir l'indépendance du journal dans une ligne engagée mais non partisane, en prise notamment avec le mouvement altermondialiste.

Manuel Grandjean rapatrie à Genève la fabrication des pages du *Courrier* (le desk) et l'impression du journal. Les rotatives d'Atar sont plus adaptées à un tirage modeste de 10 000 exemplaires que celles de la *Liberté*. Depuis 2015, cette dernière est d'ailleurs imprimée à Bussigny sur les presses de Tamedia. Car parallèlement à la concentration des titres, un processus de concentration des imprimeries est à l'œuvre dans le domaine de la presse écrite.

En 2004, Manuel Grandjean quitte son poste après dix-sept ans au *Courrier*, dont cinq comme rédacteur en chef. Il dirige depuis le Service écoles et médias au Département genevois de l'instruction publique. Ses liens avec le journal restent forts puisqu'il siège au comité de la NAC. Lui succèderont Marco Gregori (2004-2006) et Fabio Lo Verso (2007-2010).

Manuel Grandjean et Patrice Mugny. JLP

Depuis, sentant une usure de ses rédacteurs en chef, l'équipe du *Courrier* s'est orientée vers une gestion plus collégiale et partagée de ce poste. Trois trios ou duos de corédacteurs en chef se sont depuis succédé à la tête du journal. De genevo-centré, le journal a évolué vers une formule plus romande. Il maîtrise aussi une part plus importante de ses pages suisses et internationales, même si l'apport de *La Liberté* reste indispensable à sa fabrication.

Le Courrier a ainsi pu résister mieux que d'autres à la crise des médias qui remodèle le paysage médiatique mondial et lamine la presse romande. *L'Hebdo* a disparu en 2016, une partie de la rédaction de la *Tribune* fusionnant dès ce mois de janvier avec celle de *24 heures* et du *Matin dimanche*, tandis que l'avenir du *Matin* version papier est sujet à caution. Quant au *Temps*, il est pris dans une spirale infernale de restructurations.

Bien que fragile, le modèle économique du *Courrier* est plus résilient, car moins dépendant de la publicité. Le journal peut compter sur un lectorat fidèle et engagé qui lui permet, année après année, d'équilibrer ses comptes via sa souscription, du *crowdfunding* avant l'heure. Mais il a dû s'adapter. En 2015, l'édition du samedi a été supprimée et les moyens dégagés ont été réinvestis dans l'offre électronique du journal. Un travail encore en cours, puisqu'un nouveau site internet mieux adapté aux nouvelles habitudes de lecture entre en service à la fin du mois. A suivre, donc. **PBH**